

MATIÈRE	EFFETS DE COMMERCE
ANNÉE D'ÉTUDES	3 ^{ème} année licence fondamentale en Droit privé
DATE	17/12/2016
ENSEIGNANTE	Raja GALLALI

DEVOIR SURVEILLÉ

Traitez les questions suivantes :

- 1) Quelles sont les solutions possibles pour échapper à la nullité d'une lettre de change ne comportant pas l'indication du nom du bénéficiaire?
- 2) Lorsque le tiré accepteur refuse le paiement de la lettre de change au motif qu'il n'a pas reçu provision, alors que le tireur prétend l'avoir fourni, qui supporte la charge de preuve ? quels sont les droits du porteur dans ce cas ? *rapport triangulaire / art 273 et 4, 5, 6*
- 3) Quels sont les droits du porteur lorsque le tiré accepteur refuse le paiement de la lettre de change au motif qu'il n'est pas débiteur à l'égard du tireur et qu'il a accepté la lettre de change juste pour rendre service à son frère (qui passait par des difficultés financières) ?

Effet de complaisance.

BONNE CHANCE

NB : l'usage des codes n'est pas autorisé